

Charte des bénévoles

En tant que bénévole, je représente l'image du festival et en porte les couleurs. Pendant mes heures de travail et aussi longtemps que je suis habillé en tant que bénévole, je m'engage à être aimable, non-violent et disponible pour le public. Je fais également attention à l'image que je renvoie de moi-même ; je suis donc propre et en état d'assumer mes fonctions.

- En tant que bénévole, je dois faire attention à :
 - ✓ Arriver 15 minutes avant ma prise de service,
 - ✓ Porter le t-shirt et le bracelet permettant de m'identifier en tant que bénévoles,
 - ✓ Respecter le matériel mis à ma disposition et le restituer dans le meilleur état,
 - ✓ Respecter la propreté du site,
 - ✓ Respecter la propreté de mon espace de travail et de mon lieu de pause,
 - ✓ Respecter les consignes de sécurité qui me sont données,
 - ✓ Respecter les différentes zones à accès réduit,
 - ✓ Respecter la tranquillité des artistes,
 - ✓ Eviter les nuisances sonores après la fermeture du site. Des habitations et un home médicalisé sont à proximité immédiate du site,
 - ✓ Avertir mon responsable direct si je suis dans l'incapacité de venir travailler,
 - ✓ Ne pas accorder de privilèges à mes proches (boissons offertes, etc.),
 - ✓ Respecter la législation suisse en matière de vente d'alcool aux mineurs.

A quoi ai-je droit ?

- ✓ L'entrée au festival le jour travaillé
- ✓ Un t-shirt
- ✓ Un bracelet bénévole me donnant accès
 - o à l'espace bénévole (minérales gratuites, bière pression 2.-)
 - o au camping bénévole
- ✓ Un bon repas valable à l'espace bénévole
- ✓ Deux bons boissons valables dans le bar de l'Estivale, à la Tonnelle et à l'espace bénévole.
- ✓ Un petit déjeuner pour 2.- (pain, confiture, cacao, café et jus).

Si je ne respecte pas les différents éléments de cette charte, j'accepte que l'on me relève de mes fonctions.

Déjà 1000 milles mercis à tous. Au plaisir de se retrouver pour l'édition 2016.